



Syndicat Mixte des Transports en Commun
de l'agglomération toulousaine

Dossier de presse

Comité Syndical du 5 février 2025



Dossier de presse

Toulouse, le 5 février 2025

SOMMAIRE

- **Budget Primitif 2025**
- **Ligne C et Connexion Ligne B (CLB) : approbation de l'avant-projet du pôle d'échanges de Labège La Cadène**
- **Patrimoine : actualisation du programme de déploiement de la vidéoprotection dans les rames de métro**
- **Actualités du réseau**
- **Investissements**



Dossier de presse

Toulouse, le 5 février 2025

■ Budget Primitif 2025

Le budget primitif prévisionnel 2025 (BP), établi sur la base des Orientations Budgétaires adoptées lors de la séance du 11 décembre 2024, s'inscrit dans la trajectoire financière de Tisséo Collectivités.

La rémunération de l'exploitant du réseau urbain est estimée pour l'année 2025 à 313,840 M€, contre 313,42 M€ au budget prévisionnel 2024, soit une hausse de 0,14%.

Le produit des recettes attendu s'élève à 126,91 M€, soit une hausse de 5,6% par rapport au BP 2024.

Le marché pour l'exploitation du nouveau service de location de vélo en libre-service a été notifié le 18 juillet 2023 pour une mise en service début septembre 2024. Le coût des charges relatives à ce service est estimé pour l'année 2025 à 10,517 M€, contre 4,150 M€ au BP 2024 :

- **9,350 M€ de dépenses liées à la rémunération forfaitaire et au déploiement de stations des grands projets métro sur 2025.**
- **Reversement de l'intéressement à hauteur de 25% des recettes estimé à 1,167 M€.**

Le volume des investissements est estimé pour 2025 à 900,890 M€ (hors dettes et avances), en légère augmentation par rapport au BP 2024 (+49,04 M€) correspondant notamment au programme d'avancement des projets Ligne C et Ligne Aéroport (766,9 M€), à la Connexion Ligne B (66,2 M€), au matériel roulant (46,4 M€), ainsi qu'au maintien de la condition opérationnelle (21,1 M€) des équipements existants.

Un programme d'emprunt de 728,923 M€ sera nécessaire pour le financement de ces investissements, en hausse de 32,7 M€ par rapport au budget 2024. Ce niveau d'emprunt, en lien avec la montée en charge des dépenses liées à la Ligne C et à la CLB, devrait se maintenir jusqu'en 2027.

Le montant du versement mobilité est estimé à 359,168 M€ (auquel il convient d'ajouter 1,064 M€ au titre de la compensation pour changement de seuil versée par l'Etat), grâce à la dynamique du territoire. Ceci représente une hausse de +4,7% par rapport à l'année 2024.

Le niveau de l'épargne brute est estimé à 174,958 M€ et celui de l'épargne nette à 53,139 M€, en cohérence avec l'étude de soutenabilité présentée fin 2024 aux élus.

La capacité de désendettement au 31 décembre 2025 serait de 16,61 années, conformément à la trajectoire prévue dans l'étude de soutenabilité de fin 2024.

Le taux moyen de la dette de Tisséo-Collectivités pour l'année 2025 est estimé à 3,40 % (3,57% en 2024), et montre que le Syndicat mixte continue de profiter des taux inférieurs à ceux souscrits anciennement. Cet élément vient consolider la soutenabilité financière du programme d'investissements.



Dossier de presse

Toulouse, le 5 février 2025

Le montant des investissements atteindra près de 901 millions d'euros, chiffre en progression par rapport à 2024 (852 millions d'euros).

Le bilan de fréquentation du réseau pour 2024 est très positif, avec un record : 206 millions de voyages ont été effectués. La fréquentation a grimpé de +6,2 % par rapport à 2023 et dépasse celle observée en 2019.

La fréquentation est tirée par le réseau métro, avec plus d'un tiers des validations (118,3 millions de validations, soit +5 % par rapport à 2023).

En parallèle, la fréquentation du réseau bus et du tramway progresse également, avec respectivement +8,5 % et +7,4 % par rapport à 2023. L'attractivité des Linéo est confirmée, avec 30 millions de validations.

Tisséo se positionne comme le troisième réseau de France sur le plan de la fréquentation (hors Île-de-France). Ces moyens importants visent notamment à répondre à l'attractivité grandissante du réseau Tisséo. Ils permettront de mettre en service en 2025 le Linéo 7 et la première Ligne Express reliant en une trentaine de minutes Muret à Basso Cambo.

Le service de transport Mobibus, bénéficiant aux personnes en situation de handicap, sera étendu à l'ensemble du ressort territorial (6 communes supplémentaires).

Les mobilités actives et servicielles feront également l'objet d'une attention particulière :

Le nouveau Vélôtoulouse bénéficiera à 5 communes limitrophes (Aucamville, Blagnac, Tournefeuille, Ramonville et Labège) dès septembre 2025 et une douzaine de nouvelles stations seront installées à Toulouse. Ces stations supplémentaires permettront de renforcer le maillage du service entre la ville de Toulouse et les communes limitrophes. Au total, 56 nouvelles stations seront mises en service en 2025.

Tisséo Collectivités participera activement au développement de la pratique du vélo au plus près des territoires. La « Station V » de Muret verra le jour prochainement et des discussions ont été engagées avec le Grand Ouest Toulousain pour que le territoire puisse se doter d'un équipement et de services similaires.

Le Réseau Express Vélo, dont le développement fait l'objet d'un travail partenarial, deviendra très concret en 2025 avec la poursuite de la réalisation des aménagements, des marquages et de la signalétique sur les premiers itinéraires de ce large réseau cyclable couvrant l'agglomération.

Les investissements sont également consacrés au maintien en condition opérationnelle de notre patrimoine (escaliers mécaniques, équipements de sûreté, énergie de traction de la Ligne A), l'achat de nouvelles rames (VAL et tramway) et la transition énergétique avec le déploiement du photovoltaïque. Il s'agit d'investissements fondamentaux pour pérenniser et améliorer notre réseau qui est de plus en plus attractif.



Dossier de presse

Toulouse, le 5 février 2025

Contributions

▪ Contribution supplémentaire versée par Toulouse Métropole à Tisséo Collectivités pour l'année 2025

Afin de permettre à Tisséo Collectivités d'équilibrer son budget, Toulouse Métropole verse une contribution supplémentaire maximale de 75,789 M€ en complément de la contribution statutaire de 58,681 M€.

Pour couvrir le coût au titre de la compétence vélo libre-service, il est également inscrit une contribution vélo en libre-service pour un montant estimé à 1,954 M€.

Ainsi, la contribution totale de Toulouse Métropole pour l'année 2025 s'élèvera à 136,424 M€.

En 2023 et 2024, le montant total de contribution de Toulouse Métropole était respectivement de 108,389 M€ et de 116,499 M€.

▪ Contribution supplémentaire versée par le Sicoval à Tisséo Collectivités pour l'année 2025

Afin de permettre à Tisséo Collectivités d'équilibrer son budget, le Sicoval verse une contribution supplémentaire de 3 141 400,00 € en plus de la contribution statutaire de 1 545 430,00 € soit une contribution totale pour l'année 2025 de 4 686 830,00 €.

En 2024, le montant total de contribution du Sicoval était de 4 093 453,00 €.

▪ **Ligne C et Connexion Ligne B (CLB) : approbation de l'avant-projet du pôle d'échanges de Labège La Cadène**

Le Comité Syndical du 5 février 2025 a approuvé les études d'Avant-Projet concernant la réalisation du pôle d'échanges multimodal Labège La Cadène (PEM) et d'arrêter le coût des travaux à 22,9M€ (valeur janvier 2017) estimé par la maîtrise d'œuvre, avec un budget opération conservé à 32,8M€. Cet avant-projet a été présenté et validé en comité de pilotage du Sicoval dédié aux projets Ligne C et CLB le 30 janvier 2025.

Le projet du pôle d'échanges multimodal (PEM) de Labège La Cadène est situé au terminus de la ligne C à Labège. Ce PEM sera composé d'un bâtiment P+R (2 000 places), d'une aire de dépose-reprise covoiturage (20 places), de deux emplacements de taxis, d'une gare bus et son local exploitation, de locaux vélos de 100 places (extensibles à 100 places) ainsi que 25 arceaux vélos en libre-service, des liaisons modes actifs pour relier ces différentes infrastructures des aménagements paysagers sur une surface estimée de 2.2 ha, ainsi que d'une passerelle modes actifs de franchissement des voies ferrées pour relier le bâtiment P+R à la station de métro.



Dossier de presse

Toulouse, le 5 février 2025

■ Patrimoine : actualisation du programme de déploiement de la vidéoprotection dans les rames de métro

La sûreté des usagers du réseau constitue un axe prioritaire de Tisséo. 1 755 caméras en temps réel (dont 1195 dans les stations de métro) sont exploitées.

Les images des caméras permettent de prévenir et de résoudre d'éventuelles situations présentant des risques pour la sûreté des usagers. Les enregistrements peuvent également être réquisitionnés par les forces de l'ordre, dans le cas de dépôts de plainte par exemple.

Pour garantir davantage la sûreté des voyageurs, il a été décidé d'étendre l'installation de caméras à l'intérieur des rames des deux métros (Lignes A et B). L'intégralité des 131 rames en seront équipées à fin 2027, à raison de 12 caméras/rame.

La consultation pour sélectionner le prestataire a été lancée et le candidat retenu sera annoncé au Comité Syndical de juin 2025. La feuille de route opérationnelle de ce projet a fait l'objet d'un travail étroit avec l'ensemble des parties prenantes (Préfecture de la Haute-Garonne, Tisséo Voyageurs, police).

Les premières rames seront équipées au premier semestre 2026.

■ Actualités du réseau

♦ **5 février 2025** : Approbation de la cession de 4 bus standards au prestataire Transdev Occitanie Littoral, sous-traitant du réseau urbain de Montpellier Métropole au prix de 2 500€HT par véhicule.

♦ **10 février 2025 : Réunion de clôture de la participation « Demain Mobilités ! »**
Jusqu'au 16 février 2025 : Concertation Demain mobilités !

A la suite du Comité Syndical du 7 février 2024, il a été décidé d'entériner la révision du plan de déplacements urbains pour élaborer un plan de mobilité de la grande agglomération toulousaine (« Demain Mobilités ! »). Une phase de concertation du grand public est en cours jusqu'au 16 février 2025. Elle vise à informer le grand public sur la démarche, échanger sur l'état des lieux de la mobilité et les orientations à donner au plan de mobilité. Elle a également pour objectif de recueillir des contributions qui seront utiles pour élaborer les objectifs et les scénarios du plan après les élections de 2026.

Tisséo Collectivités a conçu un large éventail d'outils et d'espaces d'expression afin de recueillir les contributions du plus grand nombre.

- Le site internet (<https://www.demainmobilites.fr/>) sur lequel toutes les informations sur la concertation sont répertoriées et téléchargement possible d'un kit de participation ou d'un cahier d'acteur.

A l'issue de la concertation, les garants Antoine Landeau et Audrey Richard-Ferroudji, nommés par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), rédigeront **un bilan de la concertation** qui sera rendu public. Tisséo Collectivités indiquera les suites données à la concertation et précisera la prise en compte de l'expression des participants. D'autres temps de concertation seront organisés après les élections municipales de 2026.



Dossier de presse

Toulouse, le 5 février 2025

♦ 13 février 2025 : 3^e édition du Tram de l'Emploi

Jeudi 13 février de 9h à 13h, Tisséo Voyageurs et les « Entreprises s'engagent » organisent un job dating à bord du tram. Les candidats à la recherche de nouvelles opportunités et intéressés plus particulièrement par le secteur du transport et de la mobilité seront reçus par les recruteurs du secteur. Un temps inaugural et dédié à la presse sera prévu à 8h45.

Il se déroulera à bord du tram T1 qui circulera entre les stations Palais de Justice et MEETT. En plus des rencontres organisées à bord du tram, un village de l'emploi sera installé sur le parvis de la station des Arènes afin d'accueillir l'ensemble des candidats. Ils sont invités à prendre connaissance des différentes offres d'emploi disponibles via le site de France Travail ou des entreprises partenaires et de préparer leur cv. Il sera possible de tester un simulateur de conduite sur le village !

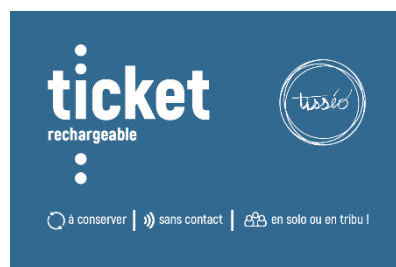
♦ 14 février 2025 : visite presse du chantier Ligne C – Sept-Deniers

♦ 8 mars 2025 : Journée internationale des droits des femmes

♦ 26 mars 2025 : Lancement du ticket rechargeable

Tisséo Collectivités poursuit la modernisation de ses outils de distribution et de validation en proposant à compter du 26 mars 2025 un ticket rechargeable. Le support magnétique étant voué à disparaître en raison de la fin de la production et de la fourniture de pièces de rechanges annoncées par les industriels, Tisséo Collectivités anticipe cette obsolescence avec le billet sans contact. Il s'agit d'un ticket en papier, réutilisable qui permet de recharger des titres une trentaine de fois. Le rechargement et le geste de validation sont identiques à la carte sans contact (carte pastel, carte Montoulouse) actuellement en vigueur sur le réseau Tisséo. Sa technologie est fiable et éprouvée depuis quelques années par plusieurs réseaux de transports : Lille, Bordeaux, Rennes, Strasbourg, Dijon, Clermont-Ferrand. Dans un objectif d'inciter à la réutilisation et au non-gaspillage du ticket, Tisséo Collectivités propose de faire payer 0,20€ TTC ce support.

Ci-dessous les visuels des tickets rechargeables : en orange, les tickets génériques, en bleu, les tickets dernière minute et en rose, les tickets navette aéroport.





Dossier de presse

Toulouse, le 5 février 2025

Deux autres grandes évolutions en matière de distribution ont eu lieu ces cinq dernières années :

- La recharge et la validation des titres par smartphone depuis 2019 représente 12% des recettes de trafic réalisés de manière dématérialisée.
- L'usage des solutions de vente à distance poursuivent leur forte croissance et représentent 21% des recettes de trafic réalisés de manière dématérialisée (contre 14% en 2023)
- La validation par carte bancaire est déployée depuis le 12 février 2024 sur l'ensemble du réseau Tisséo. Il permet d'un geste simple de circuler avec un titre « 1 Déplacement ». Au 31 décembre 2024, plus de 4 millions de taps (validations) ont été réalisées, soit 7% des recettes.

♦ **2 avril 2025** : prochain Comité Syndical de Tisséo Collectivités

Investissements

Le montant d'investissements présenté au Comité Syndical du 5 février 2025 s'élève à un peu plus de 39 M€ avec notamment :

- Les projets Ligne C, ligne aéroport et Connexion Ligne B pour un total d'environ 34,6 M€ :
 - o dont la passation de marchés et de conventions pour un peu plus de 30,3 M€
 - o dont l'acquisition ou l'occupation de foncier pour environ 134 210 €
 - o dont le versement d'indemnisations aux commerçants pour environ 303 500 €
- La gestion du patrimoine pour un peu plus de 4,65 M€.